

Du haut du Puy Gaud

janvier 2025



À DÉCOUVRIR
DANS CE NUMÉRO



Edito p.3	3 BELLES PLACES Les travaux sont finis p.6
MAISON DES PATRIMOINES Expos et Artistes p.8	ANIMATION La Cie Nous nous sommes tant aimés p.12
ACPB Les rendez-vous de 2025 p.14	ESBM Le Foot se porte bien p.15
BASKET l'ALBB fête 77 ans p.16	IL Y A 100 ANS... p.19

PÊLE-MÊLE

p.20

Ce bulletin d'informations
municipales est édité par
la commune de Bénévent.
Il est diffusé gratuitement
à l'ensemble des habitants
de la commune et
disponible en mairie et
à l'office de tourisme.

Notre Pôle Santé ouvre cette année !

Bonne Année et Bonne Pôle Santé

MEMENTO

- Maison des Patrimoines
les EXPOS 2025 arrivent !
- ACPB : les concerts à venir
- Opération récupération eaux de pluie

BÉNÉVENT PRATIQUE

MAIRIE

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 8h30 à 12h
- 1, rue Sarrazine - 23210 - Bénévent L'Abbaye
- téléphone : 05 55 62 61 43
- courriel : mairie.benevent@gmail.com

- Salle polyvalente en location : contacter la mairie

EDUCATION

- Ecole primaire
3, place de l'Eglise
Contact : 05 55 62 60 84
- Garderie
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 19h
- Accueil de loisirs les mercredis et jours de vacances scolaires de 7h à 19h
Contact : 05 55 80 48 15 (Com'Com Bénévent Grand-Bourg)
Tarifs et conditions sur : www.benevent-legrandbourg.fr

- Collège Jean Monnet
1, place de la République
Contact : 05 55 62 61 60

BIBLIOTHEQUE

Espace Jean-Pierre Fanaud - 4 Allée de Sigondelle ouverte le jeudi de 14h à 18h (fermée en août)

OFFICE DE TOURISME (accès WIFI en libre-service)

2, rue de la fontaine
Contact : 05 55 62 68 35

- du lundi au samedi de 9h à 18h
- dimanche de 9h à 12h

Renseignements par mail à : accueil.ot@cbbgb.fr

DECHETTERIE

- du mardi au vendredi de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h

Accès réservé avec la carte Evolis 23

SANTE

- Cabinet médical / Dr Mekhiche
- consultations sans rendez-vous
Contact : 05 55 62 60 31
- Cabinet infirmier
- sur rendez-vous, inclus week-end et jours fériés
Contact : 06 78 04 70 60
- Cabinet dentaire / Dr. Djikoldingam
- du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 14h30 à 19h
Contact : 05 55 62 61 63
- Cabinet vétérinaire des Tanneries
- du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Contact : 05 55 80 00 26
- Pharmacie de l'Abbaye
- du lundi au vendredi de 9h à 19h30
- samedi de 9h à 12h
Contact : 05 55 62 60 31
- EHPAD Pélisson Fontanier
- 24h/24 et 7 jours / 7
- Contact : 05 55 62 60 35

CARBURANTS

- Station libre-service 24/24 à Carrefour Contact

COMMERCE & ARTISANAT

Nombreux commerces : alimentation, bar-restaurant, hôtel-restaurant, boulangeries, pâtisserie, tabac-journaux, fleuriste, producteurs locaux, boucherie-traiteur, coiffure, mécanique, maçonnerie, électricité, plomberie...



Une belle équipe et plein de projets !



Le collège Jean Monnet accueille **176 élèves**, de la 6^e à la 3^e, et prépare essentiellement au Brevet des collèges ainsi qu'à la poursuite d'études en lycée général, technologique, professionnel, en CAP ou encore dans d'autres filières particulières comme la voie agricole.

Ses vingt professeurs, ainsi que l'ensemble du personnel, s'investissent au quotidien dans la qualité des apprentissages, le bien-être des élèves et leur orientation de manière à assurer les enseignements du collège et la poursuite de scolarité de manière optimale. **Un effort tout particulier est aussi apporté à l'accueil des écoliers en classe de 6^e.**

Parmi les projets en cours, figurent **le voyage en Espagne** (San Sebastián, Santander, mont d'Arxanda et Bilbao) prioritairement sur les niveaux 4^e et 3^e, ainsi que **l'aire terrestre éducative** entreprise en Sciences de la Vie et de la Terre qui ambitionne de favoriser la biodiversité au sein même de Bénévent l'Abbaye ainsi que de sensibiliser les élèves sur ce sujet.

De nombreuses initiatives de soutien aux élèves sont également proposées tels que les **dispositifs devoirs faits**, ou du **Bureau d'Aide Rapide** (BAR).

Le Collège Jean Monnet, c'est surtout un établissement où **le savoir vivre côtoie l'art de vivre** et qui constitue, pour les élèves comme pour le personnel, une deuxième famille.

Jean-Laurent Fleury-Simonpietri,
Principal

Lettre d'informations éditée par la mairie de Bénévent l'Abbaye
1, rue Sarrazine • 23210 • BENEVENT L'ABBAYE

Directeur de la publication : Emmanuel Dignac
Equipe rédactionnelle : A. Mavigner / O. Richard / Y. Josset / A. Legrand / E. Dignac / M. Jozwiak
Conception, impression : graal communication • St Goussaud
Crédit photos : Mairie, ACPB, ESBM, MDP, X. Durengue, Graal
Imprimé à 1 000 exemplaires sur papier recyclé certifié FSC
Reproduction même partielle interdite - janvier 2025

Contact : mairie.benevent@gmail.com

Bulletin disponible à la mairie et l'Office de Tourisme et distribué gratuitement à l'ensemble des résidents de la commune.

2024, « politiquement incorrect »



BENEVENT du Puy
L'ABBAYE de Gaud

EDITORIAL



Au sommaire

Quelle pétaudière !

L'année 2024 nous a comblé de sensations et ouvert à des inédits. La « surprise du chef », elle était à la table de l'Elysée et ce fut la dissolution. Elle n'avait pas réussi au président Chirac, pas mieux à Emmanuel Macron... D'une majorité relative il s'est donné une minorité absolue ! Copiant la Belgique, nous avons testé 2 mois sans gouvernement. Ils sont passés vite, notre attention détournée par les Jeux Olympiques qui, soit dit en passant, ont été un réel succès.

Fut-ce alors bien pensé que d'aller extraire un premier ministre des rangs d'un parti ultra-minoritaire dans ce qui n'était alors plus qu'une minorité, même si les qualités de négociateur du « malheureux élu » Barnier pouvaient autoriser quelque intérêt.

Mais comment chercher des consensus quand trois groupes de poids équilibrés, inconciliables dans leurs idées, se côtoient, s'affrontent dans une assemblée ? Peine perdue sans doute et les événements l'ont confirmé : le 4 décembre la motion de censure est adoptée au Palais Bourbon, le 5 le Premier Ministre remet sa démission au Président ! Logique, la constitution l'avait envisagé, il n'y a rien d'anormal à ce que les opposants s'opposent !

Ce n'est pas une première non plus dans la Cinquième République : en 1962 déjà, mais c'est loin, et sous De Gaulle pourtant, le gouvernement Pompidou était tombé pareil.

Là, l'événement a eu un retentissement important, ici et même dans le monde, mais le spectacle valait-il le détour, d'une chasse à courre sur un animal fourbu qui n'ignorait pourtant aucun des chausse-trappes du terrain, cerné par une meute de corniauds pour les trois-quarts, quelques vieux « charognards » postés au sommet des miradors et sonnant un hallali discordant, jubilant déjà à la curée promise ? Certains avaient même failli en venir aux mains, d'autres sortaient des prétoires où ils avaient cherché ou la justice ou la clémence des juges, à défaut de virginité.

A ça nous n'étions pas préparés !
Décidément je n'aime pas la chasse à courre.

Je formule le vœu que 2025 nous apporte des moments de quiétude, de sérénité, de plaisirs et de bonheur et que, dans une nation plus fraternelle nous soyons heureux et fiers d'être bénéventins.

Passons vite à autre chose...

Vive 2025 !

Bonne année et bonne santé !

André Mavigner



POLE SANTÉ : nous y sommes !

Les 1^{ères} installations dès le mois d'avril

Vous pouvez le constater en passant sur la place de la République, l'angle formé avec la rue Pierre Bonnaud a une tout autre allure : la transformation de l'ancien cabinet vétérinaire est quasiment terminée et notre Pôle Santé est bien réel !

Nous l'avons voulu, réclamé et obtenu, avec le soutien de l'Etat et du département, contre les embûches que nous ont tendues à l'époque un président de communauté de communes — inconsistant et oublié — et ses quelques soutiens à proximité dont les intérêts étaient autres ou mêmes, ceux qui voulaient, au détriment des propres intérêts de leurs habitants, contester le rôle de centralité du bourg de Bénévent sur le territoire de la communauté de communes.

Notre cité joue ce rôle par son attractivité, avec une offre d'emplois supérieure à celui de la population active, avec le collège du territoire, des services importants, la banque, la Poste, des commerces, un supermarché, des produits touristiques dont le Scénovision...

Quelle autre commune du territoire est-elle la mieux placée pour attirer des professionnels dans ces métiers alors que tout le monde en reconnaît la difficulté ?

Nous nous sommes battus et nous sommes, semble-t-il, récompensés ! Le Pôle Santé ouvrira ses portes le 1^{er} avril et nous avons déjà de très bonnes nouvelles :



Ça s'active pour achever les finitions. Échéance prévu pour mi-février



Vivement le printemps pour rajouter un peu de verdure dans la cour centrale !



Vos élus inspectent régulièrement l'avancée des travaux

- 1** En tout premier lieu, l'installation du **Dr Djikoldingam**, chirurgien-dentiste et orthodontiste, dans le cabinet voisin, avec l'investissement personnel du **Dr Moline** pour lui trouver un successeur et qui pourrait développer sa seconde activité dans nos murs.
- 2** La présence, qui devrait s'accroître, du **Dr Mekhiche**, lequel nous a ouvert un contact avec **un second médecin** dont nous attendons les résultats à un concours d'équivalence qui nous garantirait son installation à Bénévent.
- 3** Le transfert du cabinet infirmier de **Karine Gagné, Nathalie Simonnet et Manola Canthe**, qui vont trouver ici de meilleures conditions d'exercice.
- 4** L'installation de 2 masseurs-kinésithérapeutes, **Jeanne Bourrel et Alexandre Haquette**, qui ont choisi de quitter la maison de santé de Fursac et que nous accueillons avec plaisir.
- 5** L'arrivée de **Joseph Awad Alla**, ostéopathe à Guéret, qui désire ouvrir un cabinet secondaire.



Le coût de l'opération

Dépenses totales (HT) : 828 969 €
 Aides et subventions : 537 623 €, dont :
 • Etat (Detr) : 331 007 €
 • Etat (Dsil) : 111 045 €
 • Département (Boos'Ter) : 45 571 €
 • Département (Plan santé) : 50 000 €
 Investissement pour notre commune : 291 345 €

Un environnement coloré, de nombreuses salles d'accueil et de soins, un espace lumineux...
 La fin des travaux approche et nous pourrons être fiers de ce nouveau Pôle majeur !



OH LES BELLES PLACES !

Eglise, Villers, Murailles...

Quand Bénévent améliore son cadre de vie, ça se voit ! Et ça vaut bien une visite en photos.

**Nous avons multiplié les efforts pour améliorer l'image du bourg et particulièrement de son cœur, l'Abbaye et ses abords.
Et oui, une Petite Cité de Caractère, ça se mérite.**

Faut-il rappeler tous les investissements réalisés ?

- Couverture en bardeaux du clocher ouest,
- rejointoiement et mise hors d'eau du clocher Est,
- accessibilité de l'église,
- engazonnement de la place de Juillet,
- réhabilitation des jardins,
- réoccupation d'une aile de l'Abbaye en Maison des Patrimoines,
- installation d'un chauffage en géothermie,
- mise en lumière de l'ensemble du site...

Tous ces travaux avaient laissé des marques et il fallait en terminer par la réfection des sols.

Les 3 places concernées, celle de l'**Eglise**, de **Villers** et des **Murailles** ont été rénovées et pour partie végétalisées.

Nous avons encore pu bénéficier des aides de l'Etat, du Département et de la Communauté de communes ; le résultat est probant. Bénévent mérite plus que jamais la labellisation « **Petite Cité de Caractère** » et d'appartenir à ce réseau de près de 250 communes en France qui nous apporte visibilité et crédibilité nationale.

Certes, comme dans tout vieil édifice, rien n'est jamais terminé et nous devons poursuivre nos efforts pour améliorer encore notre image, améliorer les flux touristiques pour soutenir nos commerces, drainer une population nouvelle...

Mais nous pouvons déjà être fiers d'être bénéventins.



Combien ça coûte ?

Dépenses totales (HT) : 411 539 €

Aides et subventions : 271 940 €, dont :

- Etat (Fonds Vert) : 116 800 €
- Etat (Detr) : 120 140 €
- Département (Boos't'communes) : 30 000 €
- Communauté de communes (Fonds d'intervention) : 5 000 €

Investissement pour notre commune : 139 599 €



Entre expositions, animations et l'arrivée de nouveaux artistes et artisans, la Maison des Patrimoines a regorgé d'événements pour cette année 2024. En 2025, le pôle culturel et créatif de notre cité compte bien continuer sur sa lancée et proposer encore plus de projets et d'animations pour satisfaire un public toujours grandissant.

Une programmation toujours plus séduisante

La Maison des Patrimoines a trouvé un rythme d'expositions régulier. Le calendrier qui s'annonce est déjà presque complet pour cette nouvelle année.

Rétrospective des expositions été/automne 2024

- 21 juin / 26 juin : Exposition de restitution des ateliers des ados, par Mirella Carreron
- 28 juin / 30 juillet : *Le Club photo de Felletin s'expose à la MDP* (photographies Nature)
- 9 juillet / 30 juillet : *Le Limousin au cœur, la mémoire des mots*, aquarelles par Michel Valadas
- 2 août / 1^{er} septembre : *Peintures à l'encre de Chine* par Robert Pionnier
- 2 août / 7 septembre : *Ballade astrale*, installation par Flo, en collaboration avec le CAC23
- 13 septembre / 26 octobre : *Fragments du Chemin*, peintures par France-Noëlle Pisticcini, et *Errances*, peintures par Alain Fourignon
- 5 novembre / 31 janvier 2025 : *Patrimoines de nos campagnes*, exposition de photographies prêtées par le Conseil départemental
- 29 novembre / 29 décembre : *Un certain regard sur le 150^{ème} anniversaire de l'Impressionnisme*, peintures par Bernard & Dominique Ricard

Retrouvez toute l'actualité de la Maison des Patrimoines sur Facebook et Instagram



2025 : une année déjà bien remplie !

- 5 novembre / 31 janvier 2025 : *Patrimoines de nos campagnes*, exposition de photographies prêtées par le Conseil départemental
- 21 février / 7 mars : *Ressouvenirs*, par Claire Ducène, exposition en partenariat avec le CAC23 et La Métive
- 21 février / 22 mars : *La danse sous toutes les peintures*, peintures par Bernard & Dominique Ricard
- 4 avril / 10 mai : *La femmeS*, droits, conditions, réflexions, exposition par Mirella Carreron, en collaboration avec Didier Simard
- 16 mai / 21 juin : *Divers Paysages*, peintures par Sylvie Thiebault
- 23 / 31 mai : Exposition de restitution des ateliers menés par Mirella Carreron
- 27 juin / 27 juillet : *Photographies* par Patrick Bravin
- 1^{er} / 31 août : *Peintures* par Matilde Abarca et Henri Mallard ; Exposition *Autour des oiseaux* par Annabelle Dronne
- 5 septembre / 4 octobre : *Peintures* par Jacques Drège



Robert Pionnier, peintures à l'encre



Inauguration Impressionnisme, B & D Ricard



Aquarelles de Michel Valadas



Ballade astrale, inauguration



Restitution «Ateliers des ados», Mirella Carreron

Au cours du deuxième semestre 2024, de nouveaux artistes et artisans d'art ont pris place dans les ateliers de la Maison des Patrimoines.

Nous sommes ravis de vous les présenter.

La Maison des Patrimoines, c'est aussi — et surtout — un lieu de résidence pour artistes et artisans d'Art qui vous proposent, tout au long de l'année, des formations aux métiers d'art, des ateliers découvertes et des expositions. N'hésitez à venir les rencontrer.



DE NOUVEAUX ARTISTES ET ARTISANS

MARIE HAQUETTE

Potière habitant au Grand-Bourg, Marie se lance dans le monde de l'artisanat ! Elle a commencé la poterie pendant le Covid et c'est depuis son arrivée dans la Creuse il y a deux ans qu'elle s'y consacre entièrement. Depuis octobre, Marie a choisi de s'installer à la Maison des Patrimoines pour élargir sa gamme de propositions.

Autodidacte, elle tourne uniquement le grès et travaille parfois à la plaque. Ce qui l'attire, c'est le côté répétitif, presque hypnotique du tournage en série. Elle joue avec les textures, les couleurs et les émaux. Elle propose des tasses, mugs, bols ou encore assiettes et aussi des cours d'initiation.



ISABELLE FRUCHART ET PATRICE PUJOL



Les créateurs de la Compagnie *Nous nous sommes tant aimés* ont pris un bureau à la MDP. Installés depuis 2021 à Lurat (commune de Grand Bourg), ils ont créé un éco-lieu où centraliser leur travail : La ferme d'Andréa.

Ces 2 artistes, déjà très présents sur la commune, renforcent leur investissement avec de nouveaux projets que vous pouvez découvrir dans les pages suivantes.



MIRELLA CARRERON

De retour à la Maison des Patrimoines avec toujours plein d'idées et de projets, Mirella aime raconter des histoires ! Autodidacte, elle écrit et illustre des livres jeunesse. Son univers est infini. Inspirée par le fantastique, le médiéval mais aussi la BD et l'art de rue, elle ne cesse d'être animée par de nouvelles créations.

La Creuse et l'environnement qui l'entoure font émerger nombre d'histoires qu'elle partage dans ses écrits et illustrations. Dessinatrice, aquarelliste, Mirella pratique son art en expérimentant perpétuellement les différents supports et matériaux (peinture, céramique, pyrogravure, etc). Elle propose des cours de dessin pour les enfants et ados.

Autrice et illustratrice, elle a sorti un nouveau livre en novembre : *Sorcière*

CHARLOTTE BRACHO

Cette artiste franco-vénézuélienne est la toute dernière arrivée à la Maison des Patrimoines, fin novembre.

Artiste visuelle et designer, elle explore principalement le textile et le papier comme matériaux de prédilection. Le développement de sa pratique artistique est basé sur l'usage de procédés répétitifs de lignes, de lumières, de plis et de motifs. Elle prend forme à la fois dans des productions de tissages, photographies d'art, dessins, structures textiles, sculptures ou d'installations.

Charlotte est diplômée en design et beaux-arts de l'Université Concordia à Montréal et de l'Université Polytechnique de Valencia. Elle a rejoint la Maison des Patrimoines pour y poursuivre sa démarche créative.



EN VISITE

CLEE COMITÉ LOCAL ÉCOLE ENTREPRISE

La Maison des Patrimoines a accueilli le comité de pilotage du CLEE (Comité Local École Entreprise) du Bassin Ouest Creuse le 15 octobre.

Les objectifs du CLEE sont de développer les relations entre l'Éducation Nationale et le monde économique, pour faciliter la relation formation/emploi, les métiers, rôles et fonctionnement des entreprises et surtout faciliter l'orientation des jeunes et l'insertion professionnelle.

Dans le cadre de ce même CLEE, des professeurs du secondaire ont eu l'occasion, lors d'une journée de formation, le 13 novembre dernier, de rencontrer les artistes et artisans de la MDP. Ils ont pu discuter du monde professionnel artistique et artisanal qui est parfois difficile à saisir pour les élèves et professeurs.



Journée de formation dans le cadre du programme CLEE



Crédit photo : S. Berge @La Montagne

MAISON DES PATRIMOINES

2, Place de l'Église • 23210 Bénévent-l'Abbaye
Contact : Marie JOZWIAK, coordinatrice

Ouverture :
du mardi au samedi de 14h30 à 18h30 •
Juillet/Août : du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30 •

• tél : 06 73 66 74 99
• mail : animation.benevent@gmail.com

maisondespatrimoines23210

Maison des Patrimoines

ANIMATION : LES 2 FONT LA PAIRE



Retenez leurs noms, ils n'ont pas fini de vous surprendre !

Isabelle Fruchart et Patrice Pujol se sont rencontrés au sein du Cirque Nono à Hambourg.

Elle chantait sur une structure de six mètres de haut, lui soufflait dans une clarinette.

Ensemble ils ont créé la Cie *Nous nous sommes tant aimés* pour écrire des histoires qui interrogent notre relation à la musique et au sonore.

Installés depuis peu dans la Maison des Patrimoines, les 2 compères regorgent de créativité pour le plus grand plaisir des béneventins.

En avant la musique, en avant le spectacle !

TEKNESSE

Celle qui chante les rituels

Concert mensuel

Une immersion dans les cérémonies sacrées du monde, avec des chants anciens en hébreu, araméen, égyptien, gaélique...

Rendez-vous un dimanche par mois à l'église de Bénévent.

A noter : en raison des températures, les concerts de janvier, février et mars auront lieu dans la salle voûtée de la Maison des patrimoines Avec Isabelle Fruchart.

Durée 55 minutes.

Prix d'entrée : 18 euros (tarif réduit 10 euros)

Horaire : 16h30

Prochaines dates : 19 janvier, 16 février, 16 mars, 13 avril, 18 mai et 15 juin 2025.

Merci de réserver !



PARTAGE DES MEMOIRES

Un cycle sur trois ans...

Initié avec la bibliothèque de Bénévent lors d'une première soirée le 7 décembre dernier, ce cycle de PARTAGE DES MEMOIRES propose une re-découverte du patrimoine matériel et immatériel des villages de la Com Com, via des rendez-vous réguliers : soirée sur le thème des « Cours de fermes et autres espaces communs » avec la bibliothèque de Grand Bourg, collectage de souvenirs à l'EHPAD de Bénévent, conférence sur la musique traditionnelle de la région suivie d'un bal trad...

Un spectacle déambulatoire dans un corps de ferme, auquel la Cie vous invite à participer.

NOUS
NOUS
SOMMES TANT
AIMÉS
COMPAGNIE



SPECTACLE PARTICIPATIF : VENEZ PARTICIPER !

Suite à son implantation au village de Lurat, dans « La ferme d'Andréa », la Compagnie souhaite créer un spectacle pour rendre hommage aux outils et objets périssables dont elle va se séparer avant de faire ses travaux de rénovation.

Une sorte de spectacle/rituel destiné à honorer les heures de travail du passé, les petites mains, les dos cassés... sous la forme d'une déambulation dans la ferme.

Venez participer pour créer des décors en mettant en scène ces objets (tonneaux, vieux journaux, jus de pommes, petit linge repassé, toiles de jute savamment rapiécées ...) mais

aussi pour guider les spectateurs le jour du spectacle et leur faire partager l'histoire du lieu.

Rendez-vous samedi 1^{er} février à 15h pour une première rencontre à :

La ferme d'Andréa, 8 Lurat, 23240, Grand-Bourg.

Merci de vous inscrire !

Le spectacle est prévu pour le dimanche 6 juillet et les ateliers de préparation et répétitions auront lieu de mars à juin.



Renseignements / réservations :
reservation@nousnousommesantaimés.com

Plus d'informations sur la Cie :
<https://nousnousommesantaimés.com>



INITIATION AUX FÊTES DU CALENDRIER CELTIQUE

Isabelle Fruchart propose également une *Initiation aux fêtes du calendrier celtique*, leur origine et en quoi elles peuvent faire sens pour nous aujourd'hui.

Chaque atelier est autonome.

Durée : 3 heures.

Tarif : 32 euros. (Tarifs réduits : 22 et 12 euros.)

Lieu : Maison des patrimoines.

Prochaines dates :

dimanche 9 février 15h (imbolc) - samedi 22 mars 17h (equinoxe)

dimanche 4 mai 15h (beltain) - samedi 21 juin 17h (solstice)

Renseignements et inscriptions : cerclesceltiquesencreuse@gmail.com



MUSICALES

Que nous réserve 2025 ?

ACPB

L'Association Culturelle du Pays de Bénévent

Renseignements / réservations :

• Office de tourisme de Bénévent l'Abbaye : 05 55 62 68 35

• Internet : musicales-benevent.fr

Contact : acpbenevent@gmail.com

L'Association Culturelle du Pays de Bénévent a proposé des rencontres, des concerts et des spectacles tout au long de cette année.



Notre association a eu le plaisir d'accueillir les classes de piano du Conservatoire Départemental Emile Goué pour une journée d'atelier découverte de l'orgue de Bénévent en février. Une vingtaine de jeunes pianistes ont ainsi pu découvrir les différentes registrations de l'instrument au travers d'un répertoire adapté à l'orgue avec l'aide de Pierre Astor, professeur au CRD.

Nous avons eu le plaisir de recevoir l'Ensemble Madrigal dirigé par Jean-Christophe Gauthier en mars pour un magnifique concert Schütz, compositeur allemand du XVII^e autour de son Magnificat, œuvre pour Chœur et Orchestre, avec la participation de l'Ensemble Vocal de Guéret.

L'ACPB a également apporté son soutien à l'étude de bâti sur l'église de Bénévent organisée par Sabine Racinet et Maître Arnaud Ybert, avec l'aide des étudiants de l'Université de Bretagne et du service d'Archéologie de la Région Nouvelle Aquitaine.

Pendant l'été notre association a proposé sa 7^e édition du festival Les Musicales de l'Abbaye, qui programme une grande variété de styles musicaux avec trois concerts autour de la musique vocale et un récital d'orgue.

Le premier concert proposait une formation en trio : flûte à bec, chant et orgue avec l'Ensemble Soavita composé de Claire Daniel, Elsa Papatanasios, et Laurence Lussault.

Le programme était axé autour des Motets du 18^e siècle avec les compositeurs français Bernier, Hotteterre et Bodin de Boismortier.

La deuxième soirée accueillait l'Ensemble Beatus composé de quatre chanteurs (Stephan Olry et Georges Abdallah, ténors et Renaud Bres et Jean-Paul Rigaud, barytons). Le public a pu découvrir un répertoire Ambrosien teinté de musiques byzantines. Ces deux concerts ont pu mettre en évidence la magnifique acoustique de l'église particulièrement adaptée à la musique vocale.

La traditionnelle soirée jazz s'est déroulée à l'espace Jean-Pierre Fanaud avec la ravissante chanteuse Emilie Hedou accompagnée par Nicolas Blampain à la guitare et Laurent Vahnee à la contrebasse pour un programme autour du blues avec des compositions originales et de belles reprises de Nina Simone, Chuck Berry, Tom Waits ou Otis Redding...

Le concert de clôture était consacré à l'orgue sous les doigts magiques de Virgile Monin, organiste et concertiste international qui nous a fait découvrir de nouvelles sonorités avec des pièces de Louis Vierne, Serge Rachmaninov et Nino Rota.

Ce festival conserve encore cette année une bonne fréquentation pour chacune des soirées proposées et des abonnements en augmentation.

Yves JOSSET

Les événements musicaux pour 2025

Requiem de Fauré – Ensemble Madrigal
jeudi 26 juin 21 h
Abbaye de Bénévent

Direction musicale : Jean-Christophe Gauthier
Nous aurons le plaisir d'accueillir ce concert-événement à Bénévent avec le Requiem de Fauré pour Chœur, Orgue et Orchestre à l'occasion des célébrations du centenaire de la mort du compositeur français Gabriel Fauré.

Ensemble Vocal Vidolai
vendredi 5 juillet 21h
Abbaye de Bénévent
Direction musicale : Jean-Christophe Gauthier

8^{ème} festival des Musicales de l'Abbaye
Du 9 au 14 août
Programmation en cours, avec de nouvelles surprises et beaucoup de talents !

L'ESBM, c'est avant tout une communauté passionnée : environ 55 licenciés Seniors répartis en trois équipes et près de 90 jeunes joueurs représentant toutes les catégories d'âge.

Ces chiffres témoignent de la vitalité du club et de son engagement pour faire grandir la passion du football auprès des nouvelles générations.

ESBM Un club en pleine vitalité



FOOTBALL

RETOUR SUR UNE BELLE ANNÉE SPORTIVE

L'Entente Sportive BENEVENT-MARSAC se porte bien et même très bien !

Après près de 150 licenciés tous âges confondus et une dynamique au top, cette nouvelle saison 2025 s'annonce des plus prometteuses.

Une saison de défis pour l'équipe fanion

Après une saison intense en Régional 3, notre équipe fanion a malheureusement dû redescendre en Départemental 1. Si la marche était peut-être un peu trop haute, la motivation de nos joueurs reste intacte. Sous la houlette d'Éric Liondor, arrivé cette saison comme entraîneur principal, de nouvelles ambitions se dessinent pour l'équipe.

En compétition, nos joueurs ne cessent d'impressionner. Leur parcours en Coupe de France a marqué les esprits, atteignant le 4^e tour et décrochant les précieux maillots. En Coupe de Nouvelle-Aquitaine, l'ESBM s'est distinguée en éliminant deux équipes de Régional 3, la JA Isle B et Nieuil-l'Espoir, confirmant ainsi leur potentiel et leur esprit combatif. D'ailleurs, en disposant de Rochechouart à l'extérieur, l'ESBM demeure le seul club creusois qualifié pour le 6^{ème} tour de la Coupe de Nouvelle Aquitaine !

Retrouvez-nous au stade pour de nouvelles aventures sportives !

Focus sur les jeunes : des performances prometteuses

Chez les jeunes, les catégories U15 et U18 bénéficient d'une collaboration renforcée avec l'Entente Sportive Marchoise et l'Entente Sportive Dun-Naillat. Cette alliance permet de mutualiser les talents et de développer une véritable cohésion entre les joueurs de nos territoires.

Les U11 et U13 ont également brillé la saison dernière. Les U13 ont terminé 2^e ex-aequo en championnat de 1^{ère} série aux côtés de Creuse Pôle Sud, tandis que les U11 ont réalisé l'exploit de se qualifier pour les finales régionales de futsal. Ces résultats reflètent le dynamisme et le talent de nos jeunes pousses.



Merci à nos soutiens

Le club tient à remercier chaleureusement ses supporters, toujours fidèles au poste les dimanches autour du stade, ainsi que ses partenaires, sans qui rien ne serait possible. Votre soutien indéfectible nous permet de continuer à relever des défis et de faire rayonner les couleurs de l'ESBM. Merci à vous !

Plus d'infos sur les activités du Club ?
Rejoignez notre page facebook :

 Entente Sportive Bénévent-Marsac

L'ALBB a fêté ses 77 ans !

En 2024 l'Amicale Laïque Bénévent, dont la section basket a été créée à la fin des années 1960, a fêté ses 77 ans !

Et les licenciés sont toujours aussi nombreux à pousser les portes du gymnase Christian RIU : 160 à fin décembre 2024 dont 103 de moins de 18 ans. Un Club en pleine forme !



L'école de basket renouvelle cette année son **label 3 étoiles** auprès de la Fédération Française de Basket Ball (FFBB). Elle possède le **label citoyen** reconnaissant son engagement dans une démarche de développement durable et soulignant ses valeurs de solidarité, de partage et de féminisation. Pour preuve la quantité remarquable de jouets récoltés au profit du Père Noël Vert du Secours Populaire.

Elle bénéficie toujours du **label micro-basket** et le **basket santé** se poursuit chaque lundi matin avec maintenant une dizaine d'inscrits. C'est dire la variété et la qualité des actions menées pour tous les âges.

La saison dernière, le budget s'équilibrait autour d'une cinquantaine de milliers d'euros. Le licenciement de leur salarié en 2022 est maintenant digéré et le club a pu s'engager avec un apprenti jusqu'au 31 décembre 2024. Cet équilibre est possible grâce à l'aide de partenaires privés, au soutien sans faille de la municipalité, des conseillers départementaux et de la communauté de communes Bénévent Grand-Bourg.

L'animation du territoire est reconnue par cette dernière. Chaque mercredi, l'ALB accueille une cinquantaine d'enfants à l'école de basket. Elle a engagé une

équipe de jeunes dans chaque catégorie, des U13 Filles aux U18 Garçons. Ce ne sont pas moins de 60 adolescents qu'il faut entraîner et faire jouer chaque week-end ici en Creuse, mais aussi en Haute-Vienne, en Corrèze et même en Dordogne. Cela nécessite une trentaine de bénévoles, un apprenti et deux services civiques.



Collecte de cadeaux au profit du Secours Populaire

Cette saison encore, les résultats sportifs ne sont pas à la hauteur des espérances en seniors garçons, en milieu de tableau de Régionale 3, mais les filles sont sur le podium du championnat régional niveau 2 !

Enfin le club a créé pour ses nombreux fans **l'album Collector de la CTC**, dans le plus pur style «Album Panini». Les pochettes ainsi que l'album sont disponibles à Bénévent, au BarDo et aux caisses de Carrefour.

L'ALB peut être fière du travail accompli car, ne nous leurrions pas, c'est bien un exploit d'avoir un club de ce niveau pour une commune de 800 habitants et ce depuis près de 50 ans !

On ne les fait pas nos 77 ans !



Au bureau de poste labellisé France services de Bénévent l'Abbaye, les chargés de clientèle référents vous guident dans vos démarches en ligne.

La Poste de Bénévent l'Abbaye, est labellisée France services. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat). Ainsi, La Poste de Bénévent l'Abbaye accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics via un îlot numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante

et scanner). Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé. Les habitants de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Le point d'accès numérique en libre-service est utilisable sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE BÉNEVENT L'ABBAYE



MA SITUATION DE VIE CHANGE - Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ - Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE - Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS - Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS - Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE FAIS VALOIR MES DROITS - Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA - Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI - Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÈQUE ÉNERGIE - Je veux m'informer sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE Je veux m'informer sur l'existence de MaPrimeRénov' et de MaPrimeAdapt' (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.

INFORMATIONS PRATIQUES

France services de Bénévent l'Abbaye
6, Place de la République
23210 Bénévent l'Abbaye

Tél : 05 55 41 06 87
benevent-labbaye@france-services.gouv.fr

Pour améliorer votre accueil, nous vous conseillons de prendre rendez-vous et de vous munir des pièces justificatives et identifiants indispensables à la réalisation de vos démarches.

LA POSTE, de moins en moins...



Mauvaises nouvelles du côté de la Poste qui va réduire ses horaires d'ouverture au public.

Après d'âpres négociations, les bureaux de la Poste seront fermés le mercredi après-midi.

Il aura fallu négocier dur pour éviter la fermeture du lundi dans un 1^{er} temps, puis de la journée du mercredi dans un second temps.

La Poste se félicite pourtant de la fréquentation de la Maison France Services dont l'activité diminuerait forcément si elle réduisait son temps d'ouverture.

Cherchez l'erreur...

L'ouverture du Pôle Santé, la reprise du cabinet dentaire sont pourtant des éléments factuels qui confirment la revitalisation de la place et qui peuvent soutenir l'activité de la Poste ; mais les consignes nationales continuent à faire fi des réalités du terrain !

Et il faut se battre sans cesse pour avancer des arguments, les rendre incontestables. Ce coup-ci est passé près ; nous savons que nous avons évité le pire et nous pouvons nous en contenter. Nous ne doutons pas que les négociatrices de La Poste ont elles aussi eu des difficultés pour faire accepter nos propositions à leurs instances nationales. La décentralisation est une théorie à géométrie variable.



L'eau de la pluie

La ComCom Bénévent Grand-Bourg propose l'achat à prix réduit de récupérateurs d'eau de pluie.

Résolument engagée dans une volonté de préserver l'environnement et particulièrement la ressource en eau face aux effets du changement climatique entraînant des périodes de sécheresse de plus en plus longues et de plus en plus intenses sur notre territoire, la Communauté de Communes de Bénévent – Grand-Bourg s'est engagée dans un programme composé de diverses actions afin de protéger, sensibiliser, économiser et réduire les dépendances à l'eau.

Ce programme s'adresse à l'ensemble des habitants des 16 communes de son territoire.

Dans ce but, la communauté de communes propose aux particuliers résidant sur son territoire de s'équiper de récupérateurs d'eau de 1000 litres couleur Gris Béton, 100% recyclables et avec une garantie de 5 ans (livré avec un dispositif de raccordement avec filtre incorporé pour installation sur une gouttière).

Le coût initial est de 284,40 € mais, grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil départemental de la Creuse, le coût final pour les particuliers est de 63 €.

L'opération concerne 1 000 conteneurs et est valable pour toute l'année 2025. Ne tardez pas à faire votre demande !

Contact : Isabelle VALLADON / Olivier BLEUF

Mail : accueil@ccebgb.fr

Téléphone : 05.55.80.38.20 ou le 05.55.80.15.65

Site : <https://benevent-legrandbourg.fr/fr/>



Récupérateur d'eau pluvial de 1000L, modèle «Cubus»

Comment ça fonctionne ?

- 1 je prends connaissance des modalités.
- 2 Je passe commande (stock limité à 1 000 pièces)
- 3 Je règle le montant dû à réception de facture de la ComCom
- 4 Je reçois les informations de suivi 15j avant la livraison
- 5 Je récupère mon conteneur dans ma commune sous présentation d'une pièce d'identité
- 6 J'installe mon récupérateur

IL Y A 100 ANS

A trop vouloir rentrer dans les clous, on finit par s'en mordre les doigts.

Cet adage s'est particulièrement vérifié en fin d'année 1924, au plus grand dam du Conseil municipal.

L'arroseur arrosé

■ Quand le Conseil joue le « bon élève »

Séance du 6 septembre 1924 :

Le vœu qu'émet le conseil municipal peut surprendre aujourd'hui et témoigne sans doute du soutien à la politique du Président du Conseil, Edouard Herriot, mais les élus s'en mordront les doigts :

« Considérant qu'il importe de faire des économies par la réforme administrative et la diminution du nombre de fonctionnaires, considérant qu'il est, au vu de la population de constater que, dans beaucoup d'écoles, les effectifs scolaires de chaque classe sont dérisoires.

Emet le vœu que le gouvernement poursuive le projet de suppression des fonctionnaires en surnombre, notamment les postes d'instituteurs dans les écoles à plusieurs maîtres partout où ces suppressions n'entraîneraient pas pour les autres classes une surcharge au-dessus d'un effectif jugé raisonnable ».

■ Une réponse qui ne se fait pas attendre

Séance du 6 décembre 1924 :

On sent bien les élus gênés aux entournures lors de la séance du 6 décembre, à la lecture de cette lettre émanant de Mr le Préfet :

« Le gouvernement résolu à relever le traitement des fonctionnaires doit, en raison de la situation financière, rechercher toutes les économies compatibles avec la bonne marche des services. Il a donc décidé de procéder à une nouvelle révision de la carte scolaire afin de supprimer les emplois qui ne sont pas indispensables.

une école à 2 classes, 80 dans une école à 3 classes, 120 dans une école à 4 classes...et dans tous les cas, quand la suppression intervenue, le nombre moyens des élèves inscrits ne s'élèverait pas au-dessus de 35 par classe.

Il m'invite, après avoir sollicité l'avis des conseils municipaux intéressés à proposer cette mesure au Conseil Départemental dans sa très prochaine séance.

Dans ce but, Mr le Ministre de l'Instruction Publique envisage la suppression d'emplois dans les écoles à classes multiples dont l'effectif total n'atteint pas 50 élèves dans

l'école de filles de votre commune ne comportant qu'une population scolaire totale de 66 pour 3 classes, la mesure envisagée entraînerait la suppression de l'une d'elles ».

■ ET PAN !

En termes très diplomatiques les choses sont clairement dites ! Et la réponse des élus témoigne de leur embarras : « Le conseil municipal à l'unanimité décide de s'en remettre à l'avis de l'Administration en la priant toutefois d'examiner si la suppression envisagée à l'école publique de Bénévent ne pourrait nuire au bon fonctionnement du Cours Complémentaire qui rend des services à la population et dont le conseil demande le maintien ».

Faut-il tirer une morale de cette histoire en regard de la situation actuelle ? Chacun tire les enseignements qu'il veut du passé.

Pêle-Mêle

Vu du haut du Puy de Gaud...

Les petites infos de la commune

Micro-folies, oh oui !

La communauté de communes poursuit son projet de rénovation du Scénovision et vous pourrez retrouver Marion dans un nouveau spectacle à partir du 5 avril prochain.



Mais déjà la micro-folie est ouverte et s'est installée dans la première salle. Elle est accessible depuis la rue sans passer par le Scénovision, ce qui a entraîné des transformations de l'extérieur. L'aluminium a remplacé le bois et donne une belle unité au bâtiment et modifie l'image de la rue de l'Oiseau.

Elagage : quelle responsabilité ?



Nous rappelons souvent la nécessité d'entretenir vos terrains, vos haies, vos arbres, en bordure des propriétés riveraines et bien sûr des voies publiques, et nous rappelons les règles en la matière.

Cet entretien est à la charge du propriétaire, lequel ne doit pas toutefois enfreindre les conditions de sécurité notamment près du réseau électrique (déclaration préalable auprès des services d'Enedis).

La commune de Bénévent est maintenant desservie en totalité par la fibre optique mais ce réseau est relativement fragile et les réparations sont très coûteuses. Celles-ci sont réalisées par le syndicat DORSAL, mais à la charge totale du propriétaire.

« Un homme averti en vaut deux » paraît-il et certains propriétaires ont déjà eu la surprise de recevoir une note assez salée. Vous êtes ainsi prévenus !

Ossuaire communal

Chaque cimetière communal doit disposer d'un ossuaire destiné à recevoir les restes des défunts dont les sépultures sont reprises.

Nous en étions dépourvus et nous avons profité de la longue procédure d'identification des ayant-droit de concessions qui semblaient désuètes pour choisir un caveau abandonné et qui pourrait être utilisé à cette fonction.

Notre choix a porté sur la chapelle d'une famille Prout-Bouttelas, restée en bon état mais que personne ne visite plus depuis longtemps. C'est aussi l'occasion de sauver l'une des plus belles chapelles de notre cimetière.



Adieu Monsieur PARLON

Lucien PARLON nous a quittés le 15 novembre dernier emportant avec lui le nom des PAR(E)LON, (sa génération avait « égaré » le E), qui s'était répandu à Bénévent depuis le XVII^{ème} siècle, au moins.

La famille avait marqué l'histoire de Bénévent par la branche des Parelon-Sauzet, qui occupa des fonctions électives déjà, ainsi que par celle dont était issu « Lulu », son père Gustave ayant été conseiller général du canton. Il s'était notamment investi, avec le maire Aureix, dans le projet de construction du collège. Il avait fait perdurer l'activité des limonadiers-négoce de vins jusqu'à sa retraite en 1994.

Une bien cher caméra-bouchon

Notre station dite de Luçaire (route de Mourieux), est devenue obsolète et doit être abandonnée très rapidement. La loi «Notre» a prévu le transfert de la compétence Eau et Assainissement aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2026 (annonce remise en cause par l'ex 1^{er} ministre déchu) ; qu'en sera-t-il dans quelques semaines ? Nous nous sommes préparés à cette échéance en faisant réaliser un diagnostic de notre réseau du bourg, obligatoire pour déclencher le mécanisme des subventions de l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne. Cette étude nous coûte cher, une rupture de conduite bloquant la caméra à 5,70 mètres de profondeur... caméra qu'a abandonnée son propriétaire au fond du trou ! Elle a obstrué l'écoulement des eaux et nous a obligé à procéder, nous, à sa récupération pour un coût de 36 000 € !

Depuis, l'Etat (tout en faisant les poches de l'Agence de l'Eau en fin d'année), vient de modifier la taxation des usagers et la facture va ainsi augmenter. Les enveloppes des subventions 2025 étant déjà consommées, il nous faudra donc attendre notre tour. Pour nous faire patienter, l'Agence nous demande une nouvelle étude pour mesurer « les potentialités de déconnexion et d'intégration des eaux pluviales » autrement dit : « pouvez-vous éviter d'envoyer des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement ? ».

L'étude est subventionnée par l'Agence et le Conseil départemental... mais il nous faudra quand même la financer !

Collecte des déchets ménagers



évolis 23

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Petit rappel :

C'est le syndicat Evolis qui organise la collecte des ordures ménagères. Le rythme est maintenant bien pris d'un passage tous les quinze jours, selon un planning arrêté par Evolis et communiqué en début d'année (rien ne change pour 2025, ce sera toujours un mardi sur 2).

Ce rappel concerne essentiellement les habitants du bourg : vous devez sortir vos conteneurs la veille au soir, donc le lundi soir, et les rentrer dès la collecte terminée, au plus tard le mardi soir.

Aucun conteneur ne doit rester dans la rue entre les collectes.

Retrouvez régulièrement l'actualité de la commune sur notre page Facebook :

Du haut du Puy de Gaud • n°33 • Janvier 2025



@beneventlabbaye23